

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art contemporain (2HA1160)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - histoire de l'art	Séminaire: 1 ph	cont. continu	3
Pilier secondaire B A - histoire de l'art	Séminaire: 1 ph	cont. continu	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

Sara Petrucci

Objectifs:

Le proséminaire II se destine aux étudiants/-es de deuxième année de bachelor. Il fournit les outils méthodologiques de base en histoire de l'art et accompagne le cours général consacré à la période correspondante.

Il vise à approfondir les outils et méthodes vus en proséminaire I.

Il entend développer les capacités de raisonnement, d'analyse et de problématisation autour d'une thématique et exercer les qualités de présentation orale et rédactionnelles de l'étudiant/e.

Il vaut 3 crédits.

Contenu:

Exercer les outils méthodologiques et fondamentaux pour la recherche en histoire de l'art. Analyses d'oeuvres d'art à travers la mise en perspective de leur matérialité et de leur contexte de production à l'aide de la littérature primaire et secondaire dans une thématique donnée. L'étudiant-e analyse et présente de manière structurée et étayée le résultat de ses recherches. Il articule dans un rapport texte- image le sujet qui lui a été attribué en plaçant celui-ci dans son contexte artistique et historique.

Forme de l'évaluation:

exposé oral de 30 minutes OU rédaction d'un travail scientifique de 15 pages (bibliographie, dossier d'illustration et éventuelles annexes NON COMPRISES)

Se référer à la procédure "Évaluations internes" disponible sur le site web de l'IHAM (IHAM / Histoire de l'art / Bachelor) ainsi qu'au "Règlement d'études et d'examens de la Faculté des lettres et des sciences humaines" à l'adresse:

<http://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/htm/4163101.htm>

Dès le 20.09.2016 entrera en vigueur un nouveau règlement d'études et d'examens :

http://www.ne.ch/legislation-jurisprudence/pubfo/ArrRegCE/Documents/2015/FO38_01_DEF_UNINE_R_fish_26mai2015.pdf

Documentation:

Le calendrier et la bibliographie ainsi que tout autre document utile seront disponibles sur Claroline. L'inscription au proséminaire sur la plateforme Claroline est obligatoire.

Pré-requis:

Avoir suivi le Proséminaire I. Avoir lu et intégré le "Guide à la présentation et à la Rédaction en Histoire de l'art". Disponible sous format pdf sur le site web de l'Institut d'Histoire de l'Art et de Muséologie: >pour les étudiants >consignes iham (tout en haut à droite)

Forme de l'enseignement:

Le Proséminaire II en Histoire de l'Art Contemporain s'articule en 7 cours de deux heures. Il aura lieu tous les 15 jours à partir du 21 septembre et jusqu'au 21 décembre.

Les dates des cours sont: 21.09/ 5.10 / 19.10 / 2.11 / 23.11 / 7.12 / 21.12

Une excursion au Musée d'Art et d'Histoire de Genève sera organisée un samedi du mois de janvier. La date sera communiquée dans le

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Proséminaire II: Histoire de l'art contemporain (2HA1160)

courant du semestre.

Après les deux premières séances d'introduction, les cours s'articuleront autour de deux exposés individuels de 30 minutes présenté par un-e étudiant-e.

Les sujets des exposés oraux seront distribués à la fin de la première séance d'introduction.

Les plans et bibliographies sont à envoyer à l'enseignant une semaine avant l'exposé entre le lundi et le mercredi, par email, afin de faire l'objet d'un commentaire et d'une éventuelle entrevue le jeudi précédant celui de l'exposé.

A la fin de la deuxième séance d'introduction, sera distribuée une question générale qui portera sur le cours (introduction générale et exposés des étudiants) et fera l'objet d'un travail écrit de 15 pages maximum (bibliographie, illustrations, annexes éventuelles non comprises) par les étudiants qui ne présenteront pas d'exposé oral. La date de remise du travail est fixée au 23 décembre.

RATTRAPAGE:

En cas de résultat insuffisant lors de l'exposé oral, l'étudiant-e remet à l'enseignant un travail écrit sur le sujet qui l'a occupé au plus tard 3 semaines après sa présentation. Ce travail de remédiation se compose de 10 pages (bibliographie et illustrations, annexes éventuelles non comprises).

En cas de résultat insuffisant lors du traitement de la question générale du dossier écrit, l'étudiant a un délai de 3 semaines pour la remise de la version corrigée et approfondie.